



**CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R24-2025-205

PUBLIÉ LE 31 JUILLET 2025

# Sommaire

## Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire /

R24-2025-07-31-00001 - 2025-DSTRAT-027 composition de la CRSA (16 pages)	Page 3
R24-2025-07-31-00002 - 2025-DSTRAT-028 composition des commissions de la CRSA (26 pages)	Page 20
R24-2025-07-29-00004 - ARRETE N° 2025-DOMS-PH36-085?? Portant autorisation d'extension non importante de 4 places et diversification du public accueilli au sein du Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif (DAME) Chantemerle géré par l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Indre (ADPEP 36), portant la capacité totale de l'établissement de 205 à 209 places (6 pages)	Page 47
R24-2025-07-29-00003 - ARRETE N° 2025-DOMS-PA18-096?? Portant cession de l'autorisation de fonctionnement des 26 places du SSIAD du CH DE BOURGES, géré par le CH JACQUES COEUR DE BOURGES au profit du CCAS DE BOURGES, portant la capacité totale du SSIAD du CCAS de Bourges service à 138 places (4 pages)	Page 54

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2025-07-31-00001

2025-DSTRAT-027 composition de la CRSA

**AGENCE REGIONALE DE SANTE  
CENTRE-VAL DE LOIRE  
DIRECTION DE LA STRATEGIE**

**ARRETE**

relatif à la composition de la conférence régionale de la santé  
et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire

**VU** le Code de la santé publique, notamment son article L. 1432-4,

**VU** la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009, portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

**VU** le décret n°2021-847 du 28 juin 2021, relatif à la composition et au fonctionnement de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

**VU** le décret n°2019-1342 du 11 décembre 2019, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

**VU** le décret du 07 juin 2023 portant nomination de Madame Clara de BORT en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 12 juin 2023,

**VU** le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015, adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers,

**VU** le décret n°2010-938 du 24 août 2010, modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

**VU** le décret n°2010-336 du 31 mars 2010, portant création des Agences régionales de santé,

**VU** le décret n°2010-348 du 31 mars 2010, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

**VU** le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif,

**VU** l'arrêté n°2025-DSTRAT-023 en date du 19 mai 2025, relatif à la composition de la conférence régionale de santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire,

**VU** l'instruction ministérielle n° SG/Pôle Santé-ARS/2021/132 du 22 juin 2021, relative aux modalités de renouvellement des conférences régionales de santé et de l'autonomie.

### **ARRETE**

**ARTICLE 1** : La conférence régionale de la santé et de l'autonomie est composée de 102 membres ayant voix délibérative, répartis au sein de 8 collèges.

**ARTICLE 2** : Le 1<sup>er</sup> collège est composé de représentants des collectivités territoriales, des communes et groupements de communes. Il comprend 15 membres :

Trois conseillers régionaux :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Sylvie DUBOIS Vice-présidente déléguée à la Santé et à la prévention Conseil régional Centre-Val de Loire	Magali SAUTREUIL Présidente de la commission Territoires, Agriculture, Alimentation
Michèle BONTHOUX Présidente de la commission Santé, Formations Sanitaires et Sociales, Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation Égalité Solidarité	Romain MERCIER Conseiller régional du Centre-Val de Loire
Estelle COCHARD Conseillère régionale déléguée du Centre-Val de Loire	Julie FERRON Conseillère régionale du Centre-Val de Loire

Six représentants des départements :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
18 : Marie-Line CIRRE Conseillère départementale du Cher	18 : Bénédicte de CHOULOT Vice-présidente en charge des affaires sociales et de l'insertion – Conseil départemental du Cher
28 : Evelyne LEFEBVRE, 6ème Vice-présidente du Conseil départemental d'Eure-et-Loir	28 : Stéphanie COUTEL, Conseillère départementale Eure-et-Loir
36 : Marc FLEURET Président du Conseil départemental de l'Indre	36 : Gérard MAYAUD Vice-président du Conseil départemental de l'Indre
37 : Cécile CHEVILLARD Vice-présidente en charge de politique du handicap – Conseil départemental d'Indre-et-Loire	37 : Geneviève GALLAND Déléguée Personnes âgées Conseil départemental d'Indre-et-Loire
41 : Monique GIBOTTEAU 3 <sup>ème</sup> Vice-Présidente chargée de la Solidarité, de l'autonomie, du handicap et des aides à domicile - Conseil départemental du Loir-et-Cher	41 : Bruno HARNOIS Conseiller départemental Loir-et-Cher
45 : Christian BRAUX Vice-président Conseil départemental du Loiret	45 : Corinne MELZASSARD Conseillère départementale Loiret

Trois représentants des groupements de communes :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Fabien VERDIER Président Grand Châteaudun	Dominique SOULET Conseiller communautaire Chartres Métropole
Gil AVEROUS Président Châteauroux Métropole	Gérard SANTOSUOSSO Vice-président CA Bourges Plus
Florent MONTILLOT Conseiller communautaire Orléans Métropole	Catherine de METZ Vice-présidente Communauté de communes giennaises

Trois représentants des communes :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Valérie MARTIN Maire de Lorris (45)	Etienne ROUAULT Maire de Champhol (28)
Marie ALLAIRE Adjoint au maire d'Olivet (45)	Isabelle SENECHAL Maire de Saint-Laurent-en-Gâtines (37)
Nicolas NAULEAU Maire de Culan (18)	Eric BARDET Maire de Prunay-Cassereau (41)

**ARTICLE 3** : Le 2<sup>ème</sup> collège est composé de représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux. Il comprend 16 membres :

Huit représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Christine BAISSIN Responsable de la région Centre-Val de Loire AIDES	Catherine AUMOND Présidente régionale Centre-Val de Loire AIDES
Jeanne BUARD Déléguée AFSEP	Hubert JOUOT Membre de l'URAF
Jean-Claude BOURQUIN Président UFC Que Choisir	Martine BRODARD Représentante des usagers UFC Que Choisir
Elisabeth DEMEULEMEESTER URAF Centre-Val de Loire	Solange VANIER Présidente de l'Udaf de Loir-et-Cher URAF
Gérard CHABERT Représentant du Conseil APF 37	Pascal MORANDI Délégué National Région Centre-Val de Loire Vie Libre
Dominique BEAUCHAMP Présidente Touraine France Alzheimer	En attente de désignation
Jean de MONTCHALIN Président UNAPEI Centre-Val de Loire	Sylvie PELLETIER Vice-présidente Fédération Familles Rurales d'Eure-et-Loir

Jean-Marie AUROUZE Délégué régional Centre-Val de Loire UNAFAM	Véronique VAN HULLEBUS Administratrice Fédération des Aveugles et des Amblyopes Val de Loire
----------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------

Quatre représentants des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
28 Michèle TROUTOT Génération Mouvement / Les aînés ruraux	18 En attente de désignation
36 Marie-Madeleine LANGLOIS-JOUAN Union des retraités de la CFTD 36	41 Abel JOUBERT UNIRC
37 Jocelyne ROUSSEAU Union Territoriale des Retraités CFTD	37 Patrick SORAIS Président de Sport Santé du Pays Chinonais
45 Pascal ADAM Syndicat UNSA Retraités	45 En attente de désignation

Quatre représentants des associations de personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée :

Titulaires	Suppléants
28 Nicolas BORNE APEDAEL 28	18 En attente de désignation
36 Denise ROSA-ARSENE Déléguée-adjointe UNAFAM 36	41 Emmanuelle RENSON – RAVELOSON Directrice du service régional de l'AFM Téléthon
37 En attente de désignation	37 En attente de désignation

45 Marc GERBEAUX Sésame Autisme 45	45 – Anaïs ROBIN Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales (ADAPEI)
------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**ARTICLE 4** : Le 3<sup>ème</sup> collège est composé des présidents des conseils territoriaux de santé (CTS) ou de leur représentant. Il comprend 6 membres :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Philippe DOLIVET Président du CTS 18	Carine PESCHARD Vice-Présidente du CTS 18
Martine VANDERMEERSCH Présidente du CTS 28	En attente de désignation
Dr Hervé MIGNOT Président du CTS 36	Hervé STIPETIC Vice-Président du CTS 36
Pascal OREAL Président du CTS 37	Abdelkabire ESSALHI Représentant du CTS 37
Laure JACQUES-FELIX-ALEXANDRE 1ère Vice-présidente du CTS 41	Flore PULLIERO-VITEZ 2ème Vice-présidente du CTS 41
Frédérique VARIN Présidente du CTS 45	Marie-Thérèse PINCELOUP Vice-présidente du CTS 45

**ARTICLE 5** : Le 4<sup>ème</sup> collège est composé de partenaires sociaux. Il comprend 10 membres :

Cinq représentants des organisations syndicales de salariés :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Habiba AZOUZI Représentante CFDT	Martine FLACHER Retraitée Cadre Direction générale des Finances Publiques CFDT
Philippe BALIN Réfèrent Handicap à l'Union régionale Centre – CFE-CGC	Kristof COLLIOT Responsable communication CFE-CGC

Sophie BROUTIN Représentante CFTC	Denis MAIQUES Représentant CFTC
Sylvie BERTUIT Représentante CGT	Cécile HUBERT Représentante CGT
Alexandre ROBERT Représentant FO Région Centre	Mélanie LOTIGIE Représentante FO Région Centre

Trois représentants des organisations professionnelles d'employeurs :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Cécile ANNOOT Avocate CPME	En attente de désignation CPME
Charles COUTE Représentant MEDEF Centre-Val de Loire	Annie MORDANT Représentante MEDEF Centre-Val de Loire
Dr Elisabeth LEMAURE Docteur en pharmacie U2P	Dr François BLANCHECOTTE Biologiste médical U2P

Un représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Christian CHILLOU UNAPL, Médecin biologiste	Dr Paul PHU UNAPL, Médecin urgentiste

Un représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Jacques NAULET Représentant de la FNSEA	Mireille BINET Représentante de la FNSEA

**ARTICLE 6** : Le 5<sup>ème</sup> collège est composé d'acteurs de la cohésion et de la protection sociales. Il comprend 6 membres :

Deux représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité, désignés à l'issue d'un appel à candidatures :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Pascale NEVEU Membre du Conseil d'Administration de la Fédération Santé Habitat	André REMBERT Président de l'Arpep
Francis GEST La Croix Rouge	Sophie VACHER Conseillère technique URIOPSS

Un représentant de la caisse d'assurance et de retraite et de la santé au travail :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléant</b>
Valérie BEAUDOIN Sous-directrice action sociale, accès aux droits et partenariats à la CARSAT CVL	Christelle ARCHAMBAULT Attachée de Direction de l'Action sociale à la CARSAT CVL

Un représentant des caisses d'allocations familiales :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Caroline BLOT Administratrice CAF 45	Myriame TOURET Administrateur CAF 45

Un représentant de la mutualité française :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Rose-Marie MINAYO Présidente Mutualité française Centre-Val de Loire	Olivier BASIRE Directeur de la Mutualité française Centre

Le directeur d'organisme, représentant au niveau régional, les régimes d'assurance maladie dont la caisse nationale est membre de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Catherine PELLETIER Directrice CPAM du Loiret, DCGDR	Nathalie GOUPIL Médecin Conseil régional DRSM CVL et DCGDR Déléguée

**ARTICLE 7** : Le 6<sup>ème</sup> collège est composé d'acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé. Il comprend 10 membres :

Deux représentants des services de santé scolaire et universitaire :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Dr Sylvie ANGEL Médecin de l'Education Nationale	En attente de désignation
Isabelle MEYER Infirmière conseillère technique de Monsieur le Recteur	Lydie ODION Infirmière conseillère technique départementale (45)

Deux représentants des services de santé au travail :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Thierry LESTURGEON Directeur SISTEL 28	Bruno ANTOINET Directeur CIHL 45
Rodolphe CARVALHO Directeur AISMT 36	En attente de désignation

Deux représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Jacky GUERINEAU Directeur général adjoint Pôle citoyenneté et cohésion sociale	Nathalie LOISEAU HUBERT Puéricultrice
Docteur Adélaïde SERGENT Médecin PMI du Loiret	Valérie BLONTROCK Cadre de santé PMI du Loiret

Deux représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé, dont un œuvrant dans le domaine médico-social ou de la cohésion sociale :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Dr Ken HAGUENOER Centre régional du dépistage des cancers	Dr Robert COURTOIS CHU Tours
Fabienne ATAKPA Coordinatrice Ireps/FRAPS	Jacqueline MANSOURIAN Dialogue Autisme

Un représentant des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Céline LECLERC Directrice de l'ORS	Pauline NOEL Directrice du Creai

Un représentant des associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L. 141-1 du Code de l'environnement :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
En attente de désignation	En attente de désignation

**ARTICLE 8** : Le 7<sup>ème</sup> collège est composé d'offreurs des services de santé. Il comprend 37 membres :

Cinq représentants des établissements publics de santé, dont au moins 3 présidents de commissions médicales d'établissements de centres hospitaliers, de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Agnès HUBERT-JOUANNEAU Déléguée Régionale permanente FHF Centre-Val de Loire	Olivier BOYER Directeur général du CHRU d'Orléans
Pierre BEST Directeur du Centre Hospitalier de Chartres	Rémi FAUQUEMBERGUE Directeur du Centre Hospitalier de Bourges

Pr. Laurent MEREGHETTI Président de la CME du CHU de Tours	Pr Régis HANKARD Président de la CME du CHU d'Orléans
Dr Rémy TOKO NZUNGU Président de la CME du Centre Hospitalier Henry Hey à Bonneval	Dr Maher AYZOUKI Président de CME de l'Établissement Public de Santé Mentale Georges Daumézon
Dr Luc DALMASSO Président de CME du Centre Hospitalier de Blois	Dr Gilbert MEKONDJI Président de la CME du Centre Hospitalier de Châteauroux

Deux représentants des établissements privés de santé à but lucratif, dont au moins 1 président de commission médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Christophe ALFANDARI Président du Directoire NCT	Christelle QUERCY Déléguée régionale FHP Val de Loire – Océan
Dr Gilles ASPE Président de CME pôle Santé Mentale La Confluence à Saint-Cyr en Val	Dr Olivier BAERT Anesthésiste réanimateur Pôle Oréliance

Deux représentants des établissements privés de santé à but non lucratif, dont au moins 1 président de commission médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Emmanuel CIROT Pharmacien gérant PUI et Président de CME Centre Bois Gibert VYV 3 Centre-Val De Loire	Ellen COULANGE Directrice de l'Hospitalet
Jean VILLETTE Directeur CSSR La Ménaudière	Thomas MARTIN Directeur général adjoint VYV 3 Centre-Val de Loire

Un représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile :

Titulaire	Suppléant
Tony-Marc CAMUS Directeur général adjoint de HUMENSIA	David GUYERE Directeur LNA Santé HAD Val de Loire

Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Aude BRARD Directrice adjointe de l'URIOPSS Centre	Marcel HARTMANN Président de l'URIOPSS Centre
Vincent POUMEROL Directeur régional – CVDL LADAPT	Hervé LEBLANC Directeur ESRP Louis Gatignon Association Ambroise Croizat
Delphine NATU Directrice Foyer « Gérard VIVIEN »	Marie-Cécile FOURNIER Directrice Fondation d'Aligre et Marie-Thérèse
Gilles GAILLARD Président PEP 45	Thierry WITTNER Directeur de l'Apajh 41

Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
En attente de désignation	Audrey GAINARD Déléguée Départementale – SYNERPA 45
Mathilde LEYLE Conseillère technique – URIOPSS Centre	En attente de désignation
Maiwenn THOER-LE-BRIS Déléguée permanente médico-sociale à la FHF Centre-Val de Loire	Marc PENTECOUTEAU Directeur de l'EHPAD – SSIAD Les Genets
Enguerran LLORENS Directeur Ets Fondation Léopold Bellan	Véronique DUFRESNE Directrice Association Beauce Val Service

Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Laurent GIANGRECO Président du comité régional de l'association Addictions France	Marie-Paul FROMENT-LEGRAS Présidente de la Fédération des acteurs de la solidarité du Centre-Val de Loire

Un représentant parmi les responsables des centres de santé et des maisons de santé implantés dans la région :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Woodlyne BAZELAIS Co-Présidente de la Fédération des Maisons et Pôles de Santé – Centre-Val de Loire	Delphine RUBE Présidente de la Fédération des Maisons et Pôles de Santé – Centre-Val de Loire

Un représentant des CPTS implantées dans la région :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Bertrand JOSEPH Président de la CPTS Sud 28	Dr Sylvaine LE LIBOUX Présidente de la CPTS Boischaut Nord

Un représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
En attente de désignation	En attente de désignation

Un représentant de médecins responsables d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Pr Saïd LARIBI Chef du Département de Médecine d'Urgence Urgences - SAMU 37 – SMUR CHU de Tours	Dr Véronique JULIE Chef du service SAMU-SMUR-CESU CH de Dreux

Un représentant des transporteurs sanitaires :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Pascal BARTHES Responsable des Ambulances Barthes-Jussieu Secours Tours	Stéphane ENGEL Président ATSU 45

Un représentant des services départementaux d'incendie et de secours :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Colonel hors classe Michaël BRUNEAU Directeur départemental SDIS du Cher	Contrôleur Général Christophe FUCHS Directeur départemental SDIS du Loiret

Un représentant des organisations syndicales représentatives des médecins des établissements publics de santé :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
En attente de désignation	En attente de désignation

Six représentants des unions régionales des professionnels de santé :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Dr Didier HUGUET Fédération des URPS CVL URPS Pharmaciens	Françoise GUEGAN URPS Pharmaciens
Dr Florence DOURY-PANCHOUT Vice-présidente de l'URPS Médecins libéraux - URPS Médecins	Dr André THES Fédération des URPS CVL URPS Médecins
Dr Dominique ENGALENC Fédération des URPS CVL URPS Médecins	Dr Pierre BIDAUT Fédération des URPS CVL URPS Médecins
Morgan COLAS Fédération des URPS CVL URPS Masseurs-KINES	Philippe JAUBERTIE Fédération des URPS CVL URPS Masseurs-KINES
Flore CHALANSON Fédération des URPS CVL URPS Orthophonistes	En attente de désignation
Christine GOIMBAULT Fédération des URPS CVL URPS Infirmiers	Pierre CHARPENTIER Fédération des URPS CVL URPS Infirmiers

Un représentant de l'Ordre des médecins :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Nathalie GERVAISE Endocrinologue - Membre du Conseil régional de l'Ordre des médecins de la région Centre	Dr Patrick PETIT Membre du Conseil régional de l'Ordre des médecins de la région Centre

Un représentant des internes en médecine de la ou les subdivisions situées sur le territoire de la région :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Camille BARTOLOMEU Présidente du Syndicat de médecine générale du Centre -Val de Loire - GRACE-IMG	Camille DAVID Secrétaire du Syndicat de médecine générale du Centre-Val de Loire - GRACE-IMG

Un représentant du ministère de la défense

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
MC Gérald SAMY Commandant 14ème CMA de Tours	Gwenaël DURAND Cadre de santé 14ème CMA de Tours

Deux représentants parmi les responsables de DAC :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Philippe ADAM-RODRIGUEZ Directeur DAC 41	Denis BOMPAS Directeur DAC 45
Delphine DIF-THIERY Directrice DAC 36	Marie-Sophie GAUDOUEN Directrice DAC 37

**ARTICLE 9** : Le 8<sup>ème</sup> collège est composé de personnalités qualifiées. Il est composé de 2 membres :

<b>Titulaires</b>
Pr Emmanuel RUSCH Professeur responsable du Laboratoire de santé publique et de promotion de la santé à la Faculté de médecine de Tours

Dr Béatrice BIRMELE  
Médecin, CHRU de Tours – Hôpital Bretonneau

ARTICLE 10 : Sont appelés à siéger, avec voix consultative, aux travaux de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie :

- le Préfet de région ;
- le Président du Conseil économique, social et environnemental de la région Centre-Val de Loire ;
- le Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ;
- les chefs de services de l'État en région Centre-Val de Loire
- le Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours ;
- un Membre des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général ;
- un Administrateur d'un organisme local d'assurance maladie relevant de la mutualité sociale agricole ;
- le Directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Grand-Centre ou son représentant.

ARTICLE 11 : L'arrêté n° 2025-DSTRAT-023 en date du 19 mai 2025 est abrogé.

ARTICLE 12 : Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux auprès du Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ;
- soit d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie 45000 ORLEANS.

FAIT A ORLEANS, le 31 juillet 2025  
La directrice générale de l'Agence  
Régionale de Santé Centre-Val de Loire,  
Signé : Clara DE BORT

ARRETE N° 2025-DSTRAT-027

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2025-07-31-00002

2025-DSTRAT-028 composition des commissions  
de la CRSA

**AGENCE REGIONALE DE SANTE  
CENTRE-VAL DE LOIRE  
DIRECTION DE LA STRATEGIE**

**ARRETE**

relatif à la composition des commissions de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire

**VU** le Code de la santé publique, notamment son article L. 1432-4,

**VU** la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009, portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

**VU** le décret n°2021-847 du 28 juin 2021, relatif à la composition et au fonctionnement de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

**VU** le décret n°2019-1342 du 11 décembre 2019, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

**VU** le décret du 07 juin 2023 portant nomination de Madame Clara de BORT en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 12 juin 2023,

**VU** le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015, adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers,

**VU** le décret n°2010-938 du 24 août 2010, modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

**VU** le décret n°2010-336 du 31 mars 2010, portant création des Agences régionales de santé,

**VU** le décret n°2010-348 du 31 mars 2010, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

**VU** le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif,

**VU** l'arrêté n°2025-DSTRAT-024 en date du 10 juin 2025, relatif à la composition de la conférence régionale de santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire,

**VU** l'instruction ministérielle n° SG/Pôle Santé-ARS/2021/132 du 22 juin 2021, relative aux modalités de renouvellement des conférences régionales de santé et de l'autonomie.

### **ARRETE**

ARTICLE 1 : La Commission permanente est composée des membres cités dans l'annexe 1 du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La Commission spécialisée « Organisation des soins » est composée des membres cités dans l'annexe 2 du présent arrêté.

ARTICLE 3 : La Commission spécialisée « Prises en charge et accompagnements médico-sociaux » est composée des membres cités dans l'annexe 3 du présent arrêté.

ARTICLE 4 : La Commission spécialisée « Prévention » est composée des membres cités dans l'annexe 4 du présent arrêté.

ARTICLE 5 : La Commission spécialisée « Droits des usagers du système de santé » est composée des membres cités dans l'annexe 5 du présent arrêté.

ARTICLE 6 : L'arrêté n°2025-DSTRAT-024 en date du 10 juin est abrogé.

ARTICLE 7 : Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux auprès du Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ;
- soit d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie 45000 ORLEANS.

FAIT A ORLEANS, le 31 juillet 2025  
La directrice générale de l'Agence  
Régionale de Santé Centre-Val de Loire  
Signé : Clara DE BORT

ARRETE N°2025-DSTRAT-028

## ANNEXE 1

### Composition de la commission permanente de la CRSA Centre-Val de Loire

<b>Président de la Commission permanente</b>
Pr. Emmanuel RUSCH Président de la CRSA

<b>Vice-présidents de la Commission permanente</b>	
<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Tony-Marc CAMUS Président de la CSOS	Laurent MEREGHETTI Vice-président de la CSOS
Aude BRARD Présidente de la CSMS	En attente de désignation
Céline LECLERC Présidente de la CSP	Jean-Claude BOURQUIN Vice-Président de la CSP
Dominique BEAUCHAMP Présidente de la CSDU	Martine VANDERMEERSCH Vice-présidente de la CSDU

Le 1<sup>er</sup> collège (collectivités territoriales) est représenté par 2 membres :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Sylvie DUBOIS Vice-présidente déléguée à la Santé et à la prévention Conseil régional Centre-Val de Loire	Magali SAUTREUIL Présidente de la Commission Territoire, Agriculture, Alimentation
Monique GIBOTTEAU 3 <sup>ème</sup> Vice-présidente chargée de la Solidarité, de l'autonomie, du handicap, et des aides à domicile -Conseil départemental du Loir-et- Cher	Bruno HARNOIS Conseiller départemental Loir-et-Cher

Le 2<sup>e</sup> collège (représentants d'usagers des services de santé ou médico-sociaux) est représenté par 2 membres :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Christine BAISSIN Responsable de la région Centre- Val de Loire AIDES	Catherine AUMOND Présidente régionale Centre-Val de Loire AIDES

Denise ROSA-ARSENE Déléguée-adjointe UNAFAM 36	Emmanuelle RENSON-RAVELOSON Directrice du Service régional de l'AFM Téléthon
---------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------

Le 3<sup>ème</sup> collège (conseils territoriaux de santé) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
Dr Hervé MIGNOT Président du CTS 36	Hervé STIPETIC Vice-président du CTS 36

Le 4<sup>ème</sup> collège (partenaires sociaux) est représenté par 2 membres :

Titulaire	Suppléant
Habiba AZOUZI Représentante CFDT	Martine FLACHER Retraitée Cadre Direction générale des Finances Publiques CFDT
Dr Elisabeth LEMAURE Docteur en pharmacie U2P	Dr François BLANCHECOTTE Biologiste médical U2P

Le 5<sup>ème</sup> collège (cohésion et la protection sociales) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
Francis GEST La Croix Rouge	Sophie VACHER Conseillère technique URIOPSS Centre

Le 6<sup>ème</sup> collège (prévention et éducation pour la santé) est représenté par 2 membres :

Titulaire	Suppléant
Dr Ken HAGUENOER Centre régional du dépistage des cancers	Dr Robert COURTOIS CHU Tours
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 7<sup>ème</sup> collège (offreurs des services de santé) est représenté par 4 membres, dont au moins 1 représentant des professionnels du système de santé et 1 représentant des gestionnaires des établissements et services de santé et médico-sociaux :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
En attente de désignation	En attente de désignation
Agnès HUBERT-JOUANNEAU Déléguée Régionale permanente FHF Centre-Val de Loire	Olivier BOYER Directeur général du CHRU d'Orléans
Philippe ADAM-RODRIGUEZ Directeur DAC 41	Denis BOMPAS Directeur DAC 45
Vincent POUMEROL Directeur régional - CVDL LADAPT	Hervé LEBLANC Directeur ESRP Louis Gatignon Association Ambroise Croizat

Le 8<sup>ème</sup> collège (personnalités qualifiées) est représenté par 1 membre :

<b>Titulaire</b>
Dr Béatrice BIRMELE Médecin, CHRU de Tours – Hôpital Bretonneau

## ANNEXE 2

### Composition de la Commission spécialisée « Organisation des soins » de la CRSA Centre-Val de Loire

Le 1<sup>er</sup> collège (collectivités territoriales) est représenté par 4 membres :

Un représentant de la région :

Titulaire	Suppléant
Sylvie DUBOIS Vice-présidente déléguée à la Santé et à la prévention Conseil régional Centre-Val de Loire	Magali SAUTREUIL Présidente de la commission Territoires, Agriculture, Alimentation

Un représentant des départements :

Titulaire	Suppléant
Monique GIBOTTEAU 3 <sup>ème</sup> Vice-présidente chargée de la Solidarité, de l'autonomie, du handicap et des aides à domicile Conseil départemental Loir-et-Cher	Bruno HARNOIS Conseil départemental Loir-et-Cher

Un représentant des groupements de communes :

Titulaire	Suppléant
Gil AVEROUS Président Châteauroux Métropole	Gérard SANTOSUOSSO Vice-président CA Bourges Plus

Un représentant des communes :

Titulaire	Suppléant
Valérie MARTIN Maire de Lorris (45)	Etienne ROUAULT Mairie de Champhol (28)

Le 2<sup>ème</sup> collège (représentants des usagers) est représenté par 4 membres :  
Deux représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :

Titulaire	Suppléant
Jeanne BUARD Déléguée AFSEP	Hubert JOUOT Membre de l'URAF

En attente de désignation	En attente de désignation
---------------------------	---------------------------

Un représentant des associations de retraités et personnes âgées :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
En attente de désignation	En attente de désignation

Un représentant des associations de personnes handicapées :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 3<sup>ème</sup> collège (conseils territoriaux de santé) est représenté par 1 membre :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Hervé MIGNOT Président du CTS 36	Hervé STIPETIC Vice-Président du CTS 36

Le 4<sup>ème</sup> collège (partenaires sociaux) est représenté par 6 membres :

Trois représentants des organisations syndicales de salariés :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Habiba AZOUZI Représentante CFDT	Martine FLACHER Retraitée Cadre Direction générale des Finances Publiques CFDT
Alexandre ROBERT Représentant FO Région Centre	Mélanie LOTIGIE Représentante FO Région Centre
Philippe BALIN Réfèrent Handicap à l'Union régional Centre CFE-CGC	Kristof COLLIOT Responsable communication CFE-CGC

Un représentant des organisations syndicales d'employeurs :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Charles COUTE Représentant du MEDEF Centre-Val de Loire	Annie MORDANT Représentante du MEDEF Centre- Val de Loire

Un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Christian CHILLOU UNAPL, Médecin biologiste	Dr Paul PHU UNAPL, Médecin urgentiste

Un représentant des organisations syndicales des exploitants agricoles :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Jacques NAULET Représentant de la FNSEA	Mireille BINET Représentante de la FNSEA

Le 5<sup>ème</sup> collège (cohésion et protection sociales) est représenté par 2 membres :

Un représentant de la mutualité française :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Rose-Marie MINAYO Présidente Mutualité française Centre-Val de Loire	Olivier BASIRE Directeur de la Mutualité française Centre

Le directeur d'organisme, représentant au niveau régional, les régimes d'assurance maladie dont la caisse nationale est membre de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Catherine PELLETIER Directrice CPAM du Loiret, DCGDR	Nathalie GOUPIL Médecin Conseil régional DRSM CVL et DCGDR Délégué

Le 6<sup>ème</sup> collège (prévention et éducation pour la santé) est représenté par 2 membres :

Un représentant des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Ken HAGUENOER Centre régional du dépistage des cancers	Dr Robert COURTOIS CHU Tours

Un représentant des organismes œuvrant dans le domaine de l'observation de la santé :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Céline LECLERC Directrice ORS	Pauline NOEL Directrice du Creai

Le 7<sup>ème</sup> collège (offreurs des services de santé) est représenté par 25 membres :

Cinq représentants des établissements publics de santé, dont trois présidents de commissions médicales d'établissements de centres hospitaliers, de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Agnès HUBERT-JOUANNEAU Déléguée Régionale permanente FHF Centre-Val de Loire	Olivier BOYER Directeur général du CHRU d'Orléans
Pierre BEST Directeur du Centre Hospitalier de Chartres	Rémi FAUQUEMBERGUE Directeur du Centre Hospitalier de Bourges
Pr. Laurent MEREGHETTI Président de la CME du CHRU de Tours	Pr Régis HANKARD Président de la CME du CHU d'Orléans
Dr Rémy TOKO NZUNGU Président de CME du Centre Hospitalier Henry Hey à Bonneval	Dr Maher AYZOUKI Président de CME de l'Etablissement Public de Santé Mentale Georges Daumézon
Dr Luc DALMASSO Président de CME du Centre Hospitalier de Blois	Dr Gilbert MEKONDJI Président de la CME du Centre Hospitalier de Châteauroux

Deux représentants des établissements privés de santé à but lucratif, dont un président de commission médicale d'établissement :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Christophe ALFANDARI Président du directoire NCT	Christelle QUERCY Déléguée régionale FHP Val de Loire-Océan
Dr Gilles ASPE Président CME pôle Santé Mentale La Confluence à Saint-Cyr-sur-Loire	Dr Olivier BAERT Anesthésiste réanimateur Pôle Oréliance

Deux représentants des établissements privés de santé à but non lucratif, dont un président de conférence médicale d'établissement :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Emmanuel CIROT Pharmacien gérant PUI et Président de CME Centre Bois Gibert VYV 3 Centre-Val De Loire	Ellen COULANGE Directrice de l'Hospitalet
Jean VILLETTE Directeur CSSR Le Ménaudière	Thomas MARTIN Directeur général adjoint VYV 3 Centre-Val de Loire

Un représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Tony-Marc CAMUS Directeur général adjoint de HUMENSIA	David GUYERE Directeur LNA Santé HAD Val de Loire

Un représentant parmi les responsables des centres de santé et de maisons de santé :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Woodlyne BAZELAIS Co-Présidente de la Fédération des Maisons et Pôles de Santé - Centre-Val de Loire	Delphine RUBE Présidente de la Fédération des Maisons et Pôles de Santé – Centre- Val de Loire

Un représentant des communautés professionnelles territoriales de santé :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Bertrand JOSEPH Président de la CPTS Sud 28	Dr Sylvaine LE LIBOUX Présidente de la CPTS Boischaud Nord

Un représentant des dispositifs d'appui à la coordination mentionnés aux articles L.6327-2 et L.6327-3 :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Philippe ADAM-RODRIGUEZ Directeur DAC 41	Denis BOMPAS Directeur DAC 45

Un représentant des associations de permanence de soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
En attente de désignation	En attente de désignation

Un médecin responsable d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Pr Saïd LARIBI Chef du département de médecine d'urgence Urgences-Samu 37-SMUR, CHU de Tours	Dr Véronique JULIE Chef du service SAMU SMUR CESU CH de Dreux

Un représentant des transporteurs sanitaires :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Pascal BARTHES Responsable des Ambulances Barthes-Jussieu Secours Tours	Stéphane ENGEL Président ATSU 45

Un représentant des services départementaux d'incendie et de secours :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Colonel Michaël BRUNEAU Directeur Départemental SDIS du Cher	Contrôleur Général Christophe FUCHS Directeur Départemental SDIS du Loiret

Un représentant des organisations syndicales représentatives des médecins des établissements publics de santé :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
En attente de désignation	En attente de désignation

Quatre membres des unions régionales des professionnels de santé :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Christine GOIMBAULT Fédération des URPS CVL URPS Infirmiers	Pierre CHARPENTIER Fédération des URPS CVL URPS Infirmiers
Dr Dominique ENGALEC Fédération des URPS CVL URPS Médecins	Dr Pierre BIDAUT Fédération des URPS CVL URPS Médecins
Morgan COLAS URPS Masseurs-Kinésithérapeutes	Philippe JAUBERTIE URPS Masseurs-Kinésithérapeutes
Dr Didier HUGUET URPS Pharmaciens	Françoise GUEGAN URPS Pharmaciens

Un représentant de l'Ordre des médecins :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Nathalie GERVAISE Endocrinologue - Membre du Conseil régional de l'Ordre des médecins de la région Centre	Dr Patrick PETIT Radiologue - Membre du Conseil régional de l'Ordre des médecins de la région Centre

Un représentant des internes en médecine de la ou les subdivisions situées sur le territoire de la région :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Camille BARTOLOMEU Présidente du Syndicat de médecine générale du Centre-Val de Loire- GRACE-IMG	Camille DAVID Secrétaire du Syndicat de médecine générale du Centre-Val de Loire - GRACE- IMG

Un représentant du ministère de la Défense

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
MC Gérald SAMY Commandant 14ème CMA de Tours	Gwenaël DURAND Cadre de santé 14ème CMA de Tours

Deux membres issus de la commission spécialisée prises en charge et accompagnements médico-sociaux sont appelés à siéger au sein de la commission spécialisée organisation des soins :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
En attente de désignation	En attente de désignation
Pascale NEVEU Membre du Conseil d'Administration de la Fédération Santé Habitat	André REMBERT Président de l'Arpep

**ANNEXE 3**  
**Composition de la Commission spécialisée « Prises en charge et accompagnements médico-sociaux »  
de la CRSA Centre-Val de Loire**

Le 1<sup>er</sup> collège (collectivités territoriales) est représenté par 5 membres :

Un représentant de la région :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Michèle BONTHOUX Présidente de la commission Santé, Formations Sanitaires et Sociales, Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation Egalité Solidarité	Romain MERCIER Conseiller régional du Centre-Val de Loire

Deux représentants des départements :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Monique GIBOTTEAU 3 <sup>ème</sup> Vice-présidente chargée de la Solidarité, de l'autonomie, du handicap, et des aides à domicile Conseil départemental du Loir-et-Cher	Bruno HARNOIS Conseiller départemental Loir-et-Cher
Evelyne LEFEBVRE 6 <sup>ème</sup> Vice-présidente du Conseil départemental d'Eure-et-Loir	Stéphanie COUTEL Conseillère départementale Eure-et-Loir

Un représentant des groupements de communes :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Florent MONTILLOT Conseiller communautaire Orléans Métropole	Catherine de METZ Vice-présidente Communauté de communes giennaises

Un représentant des communes :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
En attente désignation	En attente de désignation

Le 2<sup>ème</sup> collège (représentants des usagers) est représenté par 6 membres :

Deux représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Jean-Marie AUROUZE Délégué régional Centre-Val de Loire UNAFAM	Véronique VAN HULLEBUS Administratrice Fédération des Aveugles et des Amblyopes Val de Loire
Dominique BEAUCHAMP Présidente Touraine France Alzheimer	En attente désignation

Deux représentants des associations de retraités et personnes âgées :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Jocelyne ROUSSEAU Union Territoriale des Retraités CFDT 37	Patrick SORAIS Président de Sport Santé du Pays Chinonais
En attente de désignation	En attente de désignation

Deux représentants des associations de personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Marc GERBEAUX Sésame Autisme 45	Anaïs ROBIN Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales (ADAPEI)
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 3<sup>ème</sup> collège (conseils territoriaux de santé) est représenté par 1 membre :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Pascal OREAL Président du CTS 37	Abdelkabire ESSALHI Représentant du CTS 37

Le 4<sup>ème</sup> collège (partenaires sociaux) est représenté par 4 membres :

Un représentant des organisations syndicales de salariés :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Philippe BALIN Référént Handicap à l'Union régionale Centre CFE-CGC	Kristof COLLIOT Responsable communication CFE-CGC

Un représentant des organisations syndicales d'employeurs :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Cécile ANNOOT Avocate CPME	En attente de désignation CPME

Un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Christian CHILLOU UNAPL, Médecin biologiste	Dr Paul PHU UNAPL, Médecin urgentiste

Un représentant des organisations syndicales des exploitants agricoles :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Jacques NAULET Représentant de la FNSEA	Mireille BINET Représentante de la FNSEA

Le 5<sup>ème</sup> collège (cohésion et protection sociales) est représenté par 2 membres :

Un représentant des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Pascale NEVEU Membre du Conseil d'Administration de la Fédération Santé Habitat	André REMBERT Président de l'Arpep

Un représentant de la mutualité française :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Rose-Marie MINAYO Présidente Mutualité française Centre	Olivier BASIRE Directeur Mutualité française Centre

Le 7<sup>ème</sup> collège (offreurs des services de santé) est représenté par 10 membres :

Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Aude BRARD Directrice adjointe de l'URIOPSS Centre	Marcel HARTMANN Président de l'URIOPSS Centre
Vincent POUMEROL Directeur régional - CVDL LADAPT	Hervé LEBLANC Directeur ESRP Louis Gatignon Association Ambroise Croizat
Delphine NATU Directrice Foyer « Gérard VIVIEN »	Marie-Cécile FOURNIER Directrice Fondation d'Aligre et Marie- Thérèse
Gilles GAILLARD Président des PEP 45	Thierry WITTNER Directeur de l'Apajh 41

Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
En attente de désignation	Audrey GAINARD Déléguée Départementale – SYNERPA 45
Mathilde LEYLE Conseillère technique – URIOPSS Centre	En attente de désignation
Maiwenn THOER-LE-BRIS Déléguée permanente médico-sociale de la FHF Centre-Val de Loire	Marc PENTECOUTEAU Directeur de l'EHPAD – SSIAD Les Genets
Enguerran LLORENS Directeur Ets Fondation Léopold Bellan	Véronique DUFRESNE Directrice Association Beauce Val Service

Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Laurent GIANGRECO Président du comité régional d'Addictions France	Marie-Paul FROMENT-LEGRAS Présidente de la Fédération des acteurs de la solidarité du Centre-Val de Loire

Un membre des unions régionales des professionnels de santé ayant la qualité de médecin :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Florence DOURY-PANCHOUT Vice-présidente de l'URPS Médecins libéraux URPS Médecins	Dr André THES Fédération des URPS CVL URPS Médecins

Deux membres issus de la commission spécialisée organisation des soins sont appelés à siéger au sein de la commission spécialisée prises en charge et accompagnements médico-sociaux :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Tony-Marc CAMUS Directeur général adjoint de HUMENSIA	David GUYERE Directeur LNA Santé HAD Val de Loire
Agnès HUBERT-JOUANNEAU Déléguée régionale permanente FHF Centre-Val de Loire	Olivier BOYER Directeur général du CHU d'Orléans

**ANNEXE 4**  
**Composition de la Commission spécialisée « Prévention »**  
**de la CRSA Centre-Val de Loire**

Le 1<sup>er</sup> collège (collectivités territoriales) est représenté par 5 membres :

Un représentant de la région :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Estelle COCHARD Conseillère régionale déléguée du Centre-Val de Loire	Julie FERRON Conseillère régionale du Centre-Val de Loire

Deux représentants des départements :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Evelyne LEFEBVRE 6 <sup>ème</sup> Vice-présidente du Conseil départemental d'Eure-et-Loir	Stéphanie COUTEL Conseillère départementale Eure-et-Loir
En attente de désignation	En attente de désignation

Un représentant des groupements de communes :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Gil AVEROUS Président Châteauroux Métropole	Gérard SANTOSUOSSO Vice-président CA Bourges Plus

Un représentant des communes :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 2<sup>ème</sup> collège (représentants des usagers) est représenté par 6 membres :

Quatre représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Christine BAISSIN Responsable de la région Centre- Val de Loire AIDES	Catherine AUMOND Présidente régionale Centre-Val de Loire AIDES

En attente de désignation	En attente de désignation
Jean-Claude BOURQUIN Président UFC Que Choisir	Martine BRODARD Représentante des usagers UFC Que Choisir
Elisabeth DEMEULEMEESTER URAF Centre-Val de Loire	Solange VANIER Présidente de l'UDAF de Loir-et- Cher URAF

Un représentant des associations de retraités et personnes âgées :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Jocelyne ROUSSEAU Union Territoriale des Retraités CFDT 37	Patrick SORAIS Président Sport Santé du Pays Chinonais

Un représentant des associations de personnes handicapées :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 3<sup>ème</sup> collège (conseils territoriaux de santé) est représenté par 1 membre :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Frédérique VARIN Présidente du CTS 45	Marie-Thérèse PINCELOUP Vice-présidente du CTS 45

Le 4<sup>ème</sup> collège (partenaires sociaux) est représenté par 4 membres :

Un représentant des organisations syndicales de salariés :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Philippe BALIN Réfèrent Handicap à l'Union régionale Centre CFE-CGC	Kristof COLLIOT Responsable communication CFE-CGC

Un représentant des organisations syndicales d'employeurs :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Charles COUTE Représentant du MEDEF Centre-Val de Loire	Annie MORDANT Représentante du MEDEF Centre- Val de Loire

Un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Christian CHILLOU UNAPL, Médecin biologiste	Dr Paul PHU UNAPL, Médecin urgentiste

Un représentant des organisations syndicales des exploitants agricoles :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Jacques NAULET Représentant de la FNSEA	Mireille BINET Représentante de la FNSEA

Le 5<sup>ème</sup> collège (cohésion et protection sociales) est représenté par 4 membres :

Un représentant des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Francis GEST La Croix-Rouge	Sophie VACHER Conseillère technique URIOPSS Centre

Un représentant de la caisse d'assurance et de retraite et de la santé au travail, au titre de l'assurance vieillesse :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Valérie BEAUDOIN Sous-directrice action sociale, accès aux droits et partenariats de la CARSAT CVL	Christelle ARCHAMBAULT Attachée de Direction de l'Action sociale à la CARSAT CVL

Un représentant des caisses d'allocations familiales :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Caroline BLOT Administratrice CAF 45	Myriame TOURET Administrateur CAF 45

Un représentant de la mutualité française :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Rose-Marie MINAYO Présidente de la Mutualité française Centre	Olivier BASIRE Directeur de la Mutualité française Centre

Le 6<sup>ème</sup> collège (prévention et éducation pour la santé) est représenté par 6 membres:

Un représentant des services de santé scolaire et universitaire :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Sylvie ANGEL Médecin de l'Education Nationale	En attente de désignation

Un représentant des services de santé au travail :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Rodolphe CARVALHO Directeur AISMT 36	En attente de désignation

Un représentant des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Docteur Adélaïde SERGENT Médecin de PMI du Loiret	Valérie BLONTROCK Cadre de santé de PMI du Loiret

Un représentant des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Ken HAGUENOER Centre régional du dépistage des cancers	Dr Robert COURTOIS CHU Tours

Un représentant des organismes œuvrant dans le domaine de l'observation de la santé :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Céline LECLERC Directrice de l'ORS	Pauline NOEL Directrice du Creai

Un représentant des associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L. 141-1 du Code de l'environnement :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 7<sup>ème</sup> collège (offreurs des services de santé) est représenté par 4 membres :

Un représentant mentionné au a) b) c) ou d) du collège des offreurs de santé :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
En attente de désignation	En attente de désignation

Un représentant mentionné au e) ou f) du collège des offreurs de santé :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
En attente de désignation	En attente de désignation

Deux membres des unions régionales des professionnels de santé :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Flore CHALANSON Fédération des URPS CVL URPS Orthophonistes	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

**ANNEXE 5**  
**Composition de la commission spécialisée**  
**« Droits des usagers du système de santé »**  
**de la CRSA Centre-Val de Loire**

Le 1<sup>er</sup> collège (collectivités territoriales) est représenté par 1 membre :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 2<sup>ème</sup> collège (représentants des usagers) est représenté par 7 membres :

Trois représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Elisabeth DEMEULEMEESTER URAF Centre-Val de Loire	Solange VANIER Présidente de l'Udaf de Loir-et-Cher - URAF
Dominique BEAUCHAMP Présidente Touraine France Alzheimer	En attente de désignation
Jean de MONTCHALIN Président UNAPEI Centre-Val de Loire	Sylvie PELLETIER Vice-présidente Fédération Famille Rurale d'Eure-et-Loir

Deux représentants des associations de retraités et personnes âgées :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Pascal ADAM Membre du syndicat UNSA retraités	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

Deux représentants des associations de personnes handicapées :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Marc GERBEAUX Sésame Autisme 45	Anaïs ROBIN Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales (ADAPEI)

En attente de désignation	En attente de désignation
---------------------------	---------------------------

Le 3<sup>ème</sup> collège (conseils territoriaux de santé) est représenté par 2 membres :

Titulaire	Suppléant
Martine VANDERMEERSCH Présidente du CTS 28	En attente de désignation
Philippe DOLIVET Président du CTS 18	Carine PESCHARD Vice-présidente du CTS 18

Le 4<sup>ème</sup> collège (partenaires sociaux) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
Cécile ANNOOT Avocate CPME	En attente de désignation CPME

Le 5<sup>ème</sup> collège (cohésion et protection sociale) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
Pascale NEVEU Membre du Conseil d'Administration de la Fédération Santé Habitat	André REMBERT Président de l'Arpep

Le 6<sup>ème</sup> collège (prévention et éducation pour la santé) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
Fabienne ATAKPA Coordinatrice Ireps/FRAPS	Jacqueline MANSOURIAN Dialogue Autisme

Le 7<sup>ème</sup> collège (offreurs des services de santé) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
Vincent POUMEROL Directeur régional - CVDL LADAPT	Hervé LEBLANC Directeur ESRP Louis Gatignon Association Ambroise Croizat

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2025-07-29-00004

ARRETE N° 2025-DOMS-PH36-085

Portant autorisation d'extension non importante  
de 4 places et diversification du public accueilli  
au sein du Dispositif d'Accompagnement  
Médico-Educatif (DAME) Chantemerle géré par  
l'Association Départementale des Pupilles de  
l'Enseignement Public de l'Indre (ADPEP 36),  
portant la capacité totale de l'établissement de  
205 à 209 places

**ARRETE**

Portant autorisation d'extension non importante de 4 places et diversification du public accueilli au sein du Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif (DAME) Chantemerle géré par l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Indre (ADPEP 36), portant la capacité totale de l'établissement de 205 à 209 places

**LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE**

**VU** le Code de justice administrative et notamment l'article R. 312-1

**VU** le Code de l'action sociale et des familles

**VU** le Code de la santé publique

**VU** le Code général des collectivités territoriales

**VU** le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé (ARS)

**VU** le décret n°2017-982 du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques

**VU** le décret du 7 juin 2023 portant nomination de Madame Clara de BORT en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 12 juin 2023

**VU** la décision n° 2025-DG-DS-0001 en date du 8 juillet 2025 portant délégation de signature à Monsieur Bertrand MOULIN en tant que directeur général adjoint, à l'effet de signer tous actes et décisions relatifs à l'exercice des missions de la directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire telles que fixées à l'article L.1432-2 du code de la santé publique

**VU** l'arrêté n° 2023-DSTRAT-0015 portant adoption du Projet Régional de Santé 2023 – 2028 de la Région Centre – Val de Loire en date du 26 octobre 2023

**VU** l'arrêté n° 2024-DOMS-PH36-194 de la Directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire en date du 3 décembre 2024 portant autorisation d'extension non importante de 5 places au sein du Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif (DAME) Chantemerle géré par l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Indre (ADPEP 36), portant la capacité totale de l'établissement de 200 à 205 places

**VU** l'arrêté n°2024-DOMS-058 de la Directrice générale Centre-Val de Loire en date du 18 décembre 2024 portant Programmation Interdépartementale d'Accompagnement (PRIAC) des handicaps et de la perte d'autonomie de la Région Centre-Val de Loire

**CONSIDERANT QUE** cette extension et la diversification du public accueilli permet de répondre aux besoins d'accompagnement des enfants et adolescents sur le territoire

**CONSIDERANT QUE** le projet présente un coût de financement en année pleine compatible avec le montant des dotations mentionnées à l'article L.314-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles

## **ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : L'autorisation visée à l'article L. 313-1 du Code de l'action sociale et des familles est accordée à l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Indre (ADPEP 36), pour l'extension non importante de 4 places de prestation en milieu ordinaire du Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif (DAME) Chantemerle à Valençay ainsi que la diversification du public accueilli.

Le DAME Chantemerle est autorisé à prendre en charge et à accompagner des enfants et jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle, auditive, des troubles du spectre de l'autisme, difficultés psychologiques avec troubles du comportement ou handicap rare en internat, en accueil de jour et en prestation en milieu ordinaire pour une capacité totale de 209 places réparties sur 4 sites de la manière suivante :

- Site principal de VALENÇAY (n° Finess ET : 36 000 023 6) : 88 places,
- Site secondaire de CHATEAUROUX (n° Finess ET : 36 000 446 9) : 69 places,
- Site secondaire de CHATEAUROUX (n° Finess ET : 36 000 603 5) : 27 places,
- Site secondaire d'ISSOUDUN (n° Finess ET : 36 000 623 3) : 15 places,
- Site secondaire du DAR dans les locaux de l'école élémentaire Jacques Prévert AU POINCONNET (n° Finess ET : 36 000 913 8) : 10 places.

Le DAME reste autorisé à assurer une mission de fonction ressource auprès des acteurs du territoire d'intervention du DAME, il assure dans ce cadre une mission de formation, d'information, de conseil, d'expertise ou de coordination au bénéfice d'autres établissements ou services en vue de l'accueil de ces publics ou auprès d'usagers directement.

La répartition des capacités par site et entre sites est donnée à titre indicatif (excepté pour le DAR); elles peuvent être ventilées pour permettre de répondre aux besoins de la population accueillie.

ARTICLE 2 : L'autorisation globale a été renouvelée pour une durée de 15 ans à compter du 3 janvier 2017. Son renouvellement, total ou partiel, sera subordonné aux résultats de l'évaluation de la qualité des prestations délivrées par l'établissement mentionnée à l'article L. 312-8 du Code de l'action sociale et des familles.

ARTICLE 3 : Conformément aux dispositions de l'article L. 313-1 du Code de l'action sociale et des familles, la présente autorisation est, totalement ou partiellement, réputée caduque si tout ou partie de l'activité de l'établissement n'est pas ouverte au public dans un délai d'un an suivant la notification de la décision d'autorisation.

ARTICLE 4 : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son autorisation devra être porté à la connaissance de l'autorité compétente selon l'article L. 313-1 du Code de l'action sociale et des familles. L'autorisation ne peut être cédée qu'avec l'accord de l'autorité compétente concernée pour la délivrer.

ARTICLE 5 : Cet établissement est répertorié dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) comme suit :

**Entité juridique : ADPEP 36**

N° FINESS : 36 000 539 1

Code statut juridique : 60 (Association Loi 1901 Non R.U.P)

**Etablissement établissement : DAME CHANTEMERLE – Site principal**

N° FINESS : 36 000 023 6

Adresse complète : 4 rue des Templiers - 36600 VALENCAY

Code catégorie établissement : 183 - Institut Médico-Educatif

Triplet(s) attaché(s) à cet EGE :

Code discipline : 844 – Tous projets éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques  
Code activité / fonctionnement : 11 – Hébergement complet internat  
Code clientèle : 117 – Déficience intellectuelle  
Capacité autorisée : 28 places

Code discipline : 844 – Tous projets éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques  
Code activité / fonctionnement : 11 – Hébergement complet internat  
Code clientèle : 437 – Troubles du spectre de l'autisme  
Capacité autorisée : 2 places

Code discipline : 844 – Tous projets éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques  
Code activité / fonctionnement : 21 – Accueil de jour  
Code clientèle : 117 – Déficience intellectuelle  
Capacité autorisée : 23 places

Code discipline : 844 – Tous projets éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques  
Code activité / fonctionnement : 21 – Accueil de jour  
Code clientèle : 437 – Troubles du spectre de l'autisme  
Capacité autorisée : 6 places

Code discipline : 844 – Tous projets éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques  
Code activité / fonctionnement : 16 – Prestation en milieu ordinaire  
Code clientèle : 117 – Déficience intellectuelle  
Capacité autorisée : 29 places

**Etablissement établissement : DAME CHANTEMERLE – Site secondaire**

N° FINSS : 36 000 446 9

Adresse complète : 19 bis rue Ste Marguerite - 36000 CHATEAUROUX

Code catégorie établissement : 183 - Institut Médico-Educatif

Triplet(s) attaché(s) à cet EGE :

Code discipline : 844 – Tous projets éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques  
Code activité / fonctionnement : 16 – Prestation en milieu ordinaire  
Code clientèle : 117 – Déficience intellectuelle  
Capacité autorisée : 69 places

**Etablissement établissement : DAME CHANTEMERLE – Site secondaire**

N° FINSS : 36 000 603 5

Adresse complète : 19 rue Ste Marguerite - 36000 CHATEAUROUX

Code catégorie établissement : 183 - Institut Médico-Educatif

Triplet(s) attaché(s) à cet EGE :

Code discipline : 844 – Tous projets éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques  
Code activité / fonctionnement : 21 – Accueil de jour  
Code clientèle : 117 – Déficience intellectuelle  
Capacité autorisée : 22 places

Code discipline : 844 – Tous projets éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques  
Code activité / fonctionnement : 21 – Accueil de jour  
Code clientèle : 437 – Troubles du spectre de l'autisme  
Capacité autorisée : 2 places

Code discipline : 844 – Tous projets éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques  
Code activité / fonctionnement : 16 – Prestation en milieu ordinaire  
Code clientèle : 318 – Déficience auditive grave  
Capacité autorisée : 2 places

Code discipline : 844 – Tous projets éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques  
Code activité / fonctionnement : 16 – Prestation en milieu ordinaire  
Code clientèle : 011 – Handicap rare  
Capacité autorisée : 1 place

**Etablissement établissement : DAME CHANTEMERLE – Site secondaire**

N° FINESS : 36 000 623 3

Adresse complète : 10 Chemin des Barres - 36100 ISSOUDUN

Code catégorie établissement : 183 - Institut Médico-Educatif

Triplet(s) attaché(s) à cet EGE :

Code discipline : 844 – Tous projets éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques  
Code activité / fonctionnement : 21 – Accueil de jour  
Code clientèle : 117 – Déficience intellectuelle  
Capacité autorisée : 5 places

Code discipline : 844 – Tous projets éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques  
Code activité / fonctionnement : 21 – Accueil de jour  
Code clientèle : 437 – Troubles du spectre de l'autisme  
Capacité autorisée : 2 places

Code discipline : 844 – Tous projets éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques  
Code activité / fonctionnement : 21 – Accueil de jour

Code clientèle : 200 – Difficultés psychologiques avec troubles du comportement

Capacité autorisée : 2 places

Code discipline : 844 – Tous projets éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques

Code activité / fonctionnement : 16 – Prestation en milieu ordinaire

Code clientèle : 117 – Déficience intellectuelle

Capacité autorisée : 6 places

**Etablissement établissement : DAR ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES PREVERT**

N° FINESS : 36 000 913 8

Adresse complète : 6 allée Rollinat - 36330 LE POINCONNET

Code catégorie établissement : 183 - Institut Médico-Educatif

Triplet(s) attaché(s) à cet EGE :

Code discipline : 841 – A.A.A.S

Code activité / fonctionnement : 16 – Prestation en milieu ordinaire

Code clientèle : 437 – Troubles du spectre autistique

Capacité autorisée : 10 places

ARTICLE 6 : Dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux auprès de la Madame la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, sis 131 Faubourg Bannier – BP 74409 – 45044 ORLEANS
- soit d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Orléans, sis 28 rue de la Bretonnerie, 45000 ORLEANS ou via l'appliquatif informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site internet <https://www.telerecours.fr>.

ARTICLE 7 : Le Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, le Directeur Départemental de l'Indre, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Région.

Fait à Orléans, le 29 juillet 2025,

La Directrice générale de l'agence régional de santé  
Du Centre-Val de Loire,  
Signé : Clara de BORT

N° 2025-DOMS-PH36-085 enregistré le 29 juillet 2025

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2025-07-29-00003

ARRETE N° 2025-DOMS-PA18-096

Portant cession de l'autorisation de  
fonctionnement des 26 places du SSIAD du CH  
DE BOURGES, géré par le CH JACQUES COEUR  
DE BOURGES au profit du CCAS DE BOURGES,  
portant la capacité totale du SSIAD du CCAS de  
Bourges service à 138 places

**AGENCE REGIONALE DE SANTE  
CENTRE-VAL DE LOIRE**

**ARRETE**

Portant cession de l'autorisation de fonctionnement des 26 places du SSIAD du CH DE BOURGES, géré par le CH JACQUES COEUR DE BOURGES au profit du CCAS DE BOURGES, portant la capacité totale du SSIAD du CCAS de Bourges service à 138 places

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE,

**VU** le Code de justice administrative et notamment l'article R. 312-1

**VU** le Code de l'action sociale et des familles

**VU** le Code de la santé publique

**VU** le décret du 7 juin 2023 portant nomination de Madame Clara de BORT en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 12 juin 2023

**VU** le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé (ARS)

**VU** la décision n° 2025-DG-DS-0001 en date du 8 juillet 2025 portant délégation de signature à Monsieur Bertrand MOULIN, en tant que directeur général adjoint, à l'effet de signer tous actes et décisions relatifs à l'exercice des missions de la directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire telles que fixées à l'article L.1432-2 du code de la santé publique

**VU** l'arrêté de la directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire en date du 8 juin 2018 portant renouvellement de l'autorisation du SSIAD du CH de Bourges, géré par le Centre hospitalier Jacques Cœur de Bourges, d'une capacité totale de 26 places

**VU** l'arrêté de la directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire en date du 25 octobre 2024 portant prorogation de l'autorisation provisoire pendant une période d'un an de l'extension non importante de 5 places de l'équipe ESA du service de soins à domicile (SSIAD) géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bourges, d'une capacité totale du service à 112 places

**CONSIDERANT QUE** la cession de l'autorisation de fonctionnement du SSIAD du CH de Bourges géré par le CH JACQUES COEUR au profit du Centre Communal d'Action Sociale de Bourges et le regroupement de ses 26 places avec les 112 places du SSIAD du CCAS de Bourges répond au besoin du territoire

**CONSIDERANT QUE** le Centre Communal d'Action Sociale de Bourges s'engage à respecter les conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement mentionnées au II de l'article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles

**CONSIDERANT QUE** le Centre Communal d'Action Sociale de Bourges présente toutes les garanties financières et techniques pour assurer la gestion des 26 places supplémentaires de SSIAD

### **ARRETE**

ARTICLE 1<sup>er</sup> : L'autorisation du SSIAD du CH BOURGES à BOURGES visée à l'article L. 313-1 du Code de l'action sociale et des familles est cédée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bourges.

La capacité totale du SSIAD de Bourges est portée à 138 places.

ARTICLE 2 : L'autorisation a été renouvelée pour une durée de 15 ans à compter du 3 janvier 2017. Le prochain renouvellement sera subordonné aux résultats de l'évaluation de la qualité des prestations mentionnée à l'article L. 312-8 du Code de l'action sociale et des familles, dans les conditions prévues par l'article L. 313-5 du même Code.

ARTICLE 3 : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement du service soumis à autorisation est déclaré à l'autorité compétente ayant délivré l'autorisation. L'autorisation ne peut être cédée qu'avec l'accord de l'autorité compétente pour la délivrer.

ARTICLE 4: Ce service est répertorié dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) de la façon suivante :

**Entité juridique : CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE**

N° FINESS : 18 000 500 1

Code statut juridique : 17 (CCAS)

**Entité service : SSIAD CCAS BOURGES**

N° FINESS : 18 000 455 8

Adresse : 11 rue Jacques Rimbault – 18022 BOURGES CEDEX

Code catégorie service : 354 (S.S.I.A.D.)

Code mode de fixation des tarifs (MFT) : 54 (Tarif AM - SSIAD)

Triplet(s) attaché(s) à ce service :

Code discipline : 358 (Soins infirmiers à Domicile)

Code activité / fonctionnement : 16 (Prestation en milieu ordinaire)

Code clientèle : 700 (Personnes Agées)

Capacité autorisée : 118 places

Code discipline : 358 (Soins infirmiers à Domicile)

Code activité / fonctionnement : 16 (Prestation en milieu ordinaire)

Code clientèle : 010 (Tous types déficiences PH SAI)

Capacité autorisée : 5 places

La zone d'intervention du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) pour ces 2 triplets est identifiée comme suit :

**BOURGES**

Code discipline : 357 (Activités soins d'accompagnement et de réhabilitation)

Code activité / fonctionnement : 16 (Prestation en milieu ordinaire)

Code clientèle : 436 (Personnes Alzheimer ou maladies apparentées)

Capacité autorisée : 15 places

La zone d'intervention du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) pour ce triplet est identifiée comme suit :

- |              |                  |               |
|--------------|------------------|---------------|
| - ANNOIX     | - LA CHAPELLE ST | - MARMAGNE    |
| - ARÇAY      | URSIN            | - MEHUN SUR   |
| - BERRY-BOUY | - LE SUBDRAY     | YEVRE         |
| - BOURGES    |                  | - MORTHOMIERS |
|              | - LISSAY-LOCHY   |               |

